Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_076_BC_11-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 juin 2025

Nombre de membres en exercice : **16**

Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 0

OBJET

AFFAIRE N°2025_076_BC_11
Économie Sociale et Solidaire : Attribution d'une subvention à l'association NOUT MONE pour le développement d'une monnaie locale sur le Territoire de l'Ouest au titre de l'année 2025

Nombre de votants : 16

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le : 24 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le 07/07/2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE TRENTE JUIN à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président**.

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE procuration à Mme Mélissa COUSIN - Mme Laetitia LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_076_BC_11-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025 076 BC 11 : ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION NOUT MONE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MONNAIE LOCALE SUR LE TERRITOIRE DE L'OUEST AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Le Président de séance expose :

1. Contexte

Dans le cadre de la Stratégie de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS), le Territoire de l'Ouest accompagne les projets structurants et à impacts durables dont le soutien à l'expérimentation d'une monnaie locale complémentaire (Pilier 3 – Action 3 de la Stratégie ESS).

Les monnaies locales complémentaires et citoyennes (MLCC), ont été initiées en France par des collectifs citoyens en réaction à la crise des subprimes de 2008. Elles sont encadrées par la loi du 31 juillet 2014.

Il s'agit d'un système d'échange ancré localement et complémentaire à l'Euro. Il en existe 80 en France et plus de 4 000 dans le monde. l'Hexagone compte la plus importante monnaie locale d'Europe « l'Eusko » au Pays basque : plus de 3 millions d'Eusko, soit 3 M€ en valeur euro, en circulation dans un réseau de plus de 1500 professionnels de tout secteur.

En utilisant la monnaie locale, les consommateurs dirigent leurs achats vers des entreprises et associations locales engagées dans l'économie sociale et solidaire, proposant des biens et services socialement et écologiquement utiles, ou s'engageant à améliorer leurs pratiques sociales.

Concrètement, 1 MLCC = 1 €. Pour les utiliser, il suffit d'adhérer à l'association puis d'échanger une somme x d'euros contre la même somme x de MLCC.

Une étude menée en 2021 sur près de 40 MLCC françaises a montré qu'un paiement en monnaie locale génère en moyenne entre 1,25 et 1,55 fois plus de richesse sur le territoire qu'un paiement en euro.

Le Territoire de l'Ouest présente un environnement propice au développement de la monnaie locale, avec un tissu dynamique d'acteurs de l'ESS et des richesses locales, offrant une opportunité pour décloisonner le secteur de l'économie classique et de l'économie sociale et solidaire. Le projet « TiKatsou » présenté par l'association Nout Moné permet le développement d'une monnaie locale complémentaire sur le Territoire de l'Ouest.

3. Bilan de l'action de juillet 2024 à juillet 2025

Le Territoire de l'Ouest a conventionné avec l'association Nout Moné pour le déploiement du Tikatsou pour le financement à hauteur de 40 000 € d'ateliers de sensibilisation sur le terrain et pour le recrutement de 2,5 ETP en charge de l'animation du réseau.

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_076_BC_11-DE

L'association a également obtenu le financement de la Région à hauteur de 85 000 € pour le recrutement des fonctions support : Directeur & Assistant Administratif & Comptable.

Depuis juillet 2024, l'association a mené les actions suivantes :

- Mise en production de l'application numérique de Tikatsou ;
- Animation de 6 ateliers à destination des professionnels (commerçants, associations) et collectivités sur l'Ouest (40 participants) ;
- Lancement des recrutements sur les postes de Directeur et d'animateurs pour développer le réseau d'adhérents
- Accompagnement par Le Clan pour une campagne de financement participatif et préparer une stratégie de communication.
- 30 adhérents particuliers & 10 adhérents professionnels à la monnaie locale fin mai 2025 (150 & 50 initialement prévus pour fin Juillet).

Lors du Bureau communautaire du 28 avril, le Territoire de l'Ouest a adhéré à l'association Nout Moné afin de pouvoir utiliser la monnaie locale. L'adhésion du Territoire de l'Ouest permettra de mettre en place des actions concrètes et mettre en circulation de la monnaie. Ces actions seront des leviers potentiels pour de futures adhésions.

3. Projet 2025 « TiKatsou » : déploiement d'une monnaie locale complémentaire et citoyenne sur le Territoire de l'Ouest

Dans la continuité de l'action menée en 2025 le projet se poursuit sur plusieurs phases :

1. Formation et encadrement (recrutement coordonnateur-trice) de 1 animatrice chargée d'animer et de développer le réseau constitué de professionnels et des particuliers ;
2. Poursuite des actions de sensibilisation, d'information, de communication, de proximité, de participation à des événements et des réseaux.
3. Création d'une mallette pédagogique pour animer des ateliers pour les professionnels, en partenariat avec des acteurs de l'ESS.

Aux termes de la convention pour la période considérée, sur le Territoire de l'Ouest, les objectifs prévisionnels pour les 5 communes sont :

- Nombre annuel d'adhésion pour les particuliers : 100
- Nombre annuel d'adhésion pour les professionnels : 40
- Total de monnaie locale en circulation : 10 500 €

L'association organisera des comités de suivi afin de mesurer les objectifs à atteindre.

4. Demande de financement

Les demandes de subvention de cette action sont estimées à 152 684 € dont :

- 40 000 € pour le Territoire de l'Ouest
- 60 000 € pour la Région
- 52 684 € pour d'autres financeurs (autres collectivités, agence du service civique …).

Le budget prévisionnel de l'action pour la période considérée est de 210 386 €.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 12/06/2025.

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_076_BC_11-DE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- ATTRIBUER une subvention à l'association Nout Moné d'un montant de 40 000 € pour le projet « TiKatsou » au titre de l'année 2025 ;

- AUTORISER le Président à signer la convention entre l'association Nout Moné et le Territoire de l'Ouest.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président